



Baptiser son enfant en 2012

Un choix libre : Même si dans de nombreuses familles, baptiser son enfant demeure un geste de tradition, chose qui n'est pas dépourvue de signification, baptiser son enfant n'en demeure pas moins un geste de foi et un choix personnel.

Un lien avec une communauté chrétienne : Baptiser un enfant est un moment fort de la vie de famille. C'est aussi un moment fort de la vie de la famille chrétienne. S'il est préférable que le baptême se fasse dans la communauté chrétienne de son lieu de résidence habituelle, il peut aussi se faire dans un autre lieu, pour peu qu'il existe un lien humain fort avec la communauté de ce lieu. Lorsque l'on sollicite un baptême hors de sa ville de résidence, il paraît être de simple politesse d'en parler aux prêtres du lieu de résidence.

Le baptême se prépare en deux temps. La première réunion consiste en un échange des familles avec les animateurs de l'équipe d'accompagnement. On y envisage aussi la célébration. La deuxième réunion se tiendra au presbytère de Quéven, **15 jours avant le baptême**. Ce sera l'occasion de s'accorder sur les chants, les textes, avec les différentes familles qui participeront à la même célébration.

Afin que l'équipe d'accompagnement puisse vous accueillir dans les meilleures conditions il serait souhaitable d'indiquer au presbytère la date de la première réunion que vous avez choisie

soit en téléphonant au
soit par courrier électronique

☎ 02-97-05-05-54
« paroisse.queven@wanadoo.fr ».

Retenez cette date au moins quinze jours avant le baptême.

Y-a-t-il une offrande pour les cérémonies de Baptême ? Pour participer à la vie de l'Eglise le diocèse suggère à chaque famille de verser une somme 55 €. Ce montant ne constitue pas une condition d'accès au baptême et les chrétiens ont toujours été invités à contribuer selon leurs moyens.

VOICI LES DATES DE LA PREMIERE REUNION

Vous indiquerez au presbytère la date de la première réunion que vous avez choisie

soit en téléphonant au
soit par courrier électronique

☎ 02-97-05-05-54
« paroisse.queven@wanadoo.fr ».

- ♦Vendredi 23 mars 2012 20h00-22h00
Salle St Méen rue Léo Lagrange Quéven (Ancienne école)
- ♦Vendredi 27 avril 2012 20h00-22h00
Salle St Méen rue Léo Lagrange Quéven (Ancienne école)
- ♦Samedi 26 mai 2012 10h00-12h00
Salle St Méen rue Léo Lagrange Quéven (Ancienne école)

- ♦Vendredi 29 juin 2012 20h-22h00
Salle St Méen rue Léo Lagrange Quéven (Ancienne école)
 - ♦Samedi 08 septembre 2012 10h00-12h00
Salle St Méen rue Léo Lagrange Quéven (Ancienne école)
- Pour les baptêmes qui se dérouleront à partir du mois de Novembre, prière de consulter le presbytère.

TSVP Vous trouverez au verso des éléments auxquels vous serez invités à réfléchir avant la rencontre d'accompagnement en vue de baptiser votre enfant.

.../...

A vous parents d'un(e) futur(e) baptisé(e), il vous est proposé de prendre un peu de temps pour réfléchir au tableau qui suit.

Parmi les 13 affirmations, vous en gardez 3 qui retiennent particulièrement votre attention, puis vous les numérotez par ordre d'importance. Bien sûr, vos choix et ceux de votre conjoint peuvent être différents !

Ce que nous mettons derrière le mot baptême	Père	Mère
Une tradition familiale, un acte social		
Le commencement d'une route, d'une amitié avec Jésus-Christ		
Ne pas avoir de reproches plus tard		
Une adhésion au message de l'Évangile		
Une manière de fêter la naissance de notre enfant		
L'entrée dans l'Église, dans la communauté chrétienne		
Une sorte d'assurance « tous risques » qui protégera notre enfant		
Maintenant on choisit pour lui, mais à 20 ans il fera ce qu'il voudra		
Une étape de la vie qui en appellera d'autres		
Un moyen d'être reconnu comme croyant		
On veut le présenter à Dieu qui nous l'a confié(e)		
Je suis croyant(e) et je voudrais qu'il / elle le soit aussi		
L'inauguration d'une vie d'enfant de Dieu		
Vos remarques (rubrique facultative)		
.....		
.....		
.....		
.....		

N'oubliez pas d'apporter cette feuille à la réunion. Elle vous sera utile.

D'avance merci et à bientôt

L'équipe d'accompagnement

PS : Nous avons prévu de mettre en évidence dans l'église **les photos des nouveaux baptisés**. Nous vous invitons donc à apporter une petite photo (format maxi 5x5cm) de votre enfant lors de la seconde réunion.

